

| FICHE TECHNIQUE 5 |

Développer des solutions innovantes par leur frugalité



L'équation est simple, il faut diminuer les coûts (sans pour autant ajuster sur les composantes RH et environnementale) tout en garantissant un niveau de service adéquat, voire-même supérieur. C'est le principe de "l'innovation frugale", démarche largement appliquée au monde de l'entrepreneuriat (initialement en Inde et dans les pays en voie de développement puis en Occident) : répondre à un besoin de la manière la plus simple et efficace possible en utilisant un minimum de moyens. En d'autres termes, fournir des solutions de qualité à bas coût ou d'innover mieux avec moins.

Dans cette optique, il n'est pas inutile de se laisser guider par les 6 grands principes qui caractérisent les démarches d'innovation frugale : (1) tirer profit des contraintes, (2) faire plus avec moins, (3) être agile, (4) faire simple, (5) intégrer les exclus, (6) écouter son intuition.

Quelques pistes concrètes :

- Simplification (VS multiplication) : dans le cadre de biens livrés, regrouper les commandes en un lieu de livraison unique par quartier/village (pour une boulangerie, on peut par exemple imaginer un système de « boîtes à pain » qui recueillerait au même endroit les commandes des habitants d'un même périmètre).
- Planification (VS réactivité et flexibilité) : sortir d'un fonctionnement basé sur la réactivité et la flexibilité pour aller vers un fonctionnement moins coûteux de services planifiés (exemple Coopérative ardente qui livre ses clients une fois par semaine ce qui s'avère largement suffisant au regard des comportements d'achat des ménages en matière d'alimentation générale).
- Implication de l'utilisateur dans la gestion de l'entreprise : logistique (autocueillette, livraisons), prise en charge d'une partie du processus administratif (dans le cadre d'une plateforme de vente d'articles de seconde main entre particuliers, encodage de la marchandise par le déposant)

